



DEPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE DE
CHATUZANGE LE GOUBET

Envoyé en préfecture le 25/06/2024

Reçu en préfecture le 25/06/2024

Publié le 26/06/2024

ID : 026-212600886-20240624-DELIB2024_51-DE

S²LOW

Publié sur le site internet le 26 juin 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2024.51 Séance du 24 juin 2024

Présidence de Monsieur Christian Gauthier
Maire de Chatuzange le Goubet

Le 24 juin 2024 à 20h00, mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le 18 juin 2024 en séance publique par Monsieur le Maire, se sont réunis en salle du conseil en mairie, sous la présidence de Monsieur Christian Gauthier, Maire de Chatuzange le Goubet. La séance débute à 20h00.

Etaient présents : M. Christian GAUTHIER, M. Claude VOSSEY, Mme Élise CLÉMENT, M. Pascal BERRANGER, Mme Céline LOPEZ, M. Gilles GARNIER, Mme Laurence THON, M. Jean-Marc ANDRÉ, Mme Florence DEGOUGE, M. Christian RAMAT, M. Pierre MELESI, M. Jean-Michel SARZIER, Mme Nathalie ZAMMIT, M. Fabrice GAY, Mme Marina THON, M. Bertrand BECORPI, M. Eric SAULLE, Mme Natacha TRUCHET-COMTE, Mme Mélanie PALCOUX, Mme Stéphanie DESBAR, Mme Coralie DAMAISIN-JAMONET, M. Jérôme CAMACHO, M. Lilian CHEYNEL, M. Christophe BEDOUAIN.

Ont donné pouvoir : Mme Stevie BONNARD à Mme Élise CLÉMENT, Mme Béatrice AMANDE-SÉGUINEAU à Mme Nathalie ZAMMIT, Mme Audrey TRACOL à M. Bertrand BECORPI.

Excusés : M. Roger-Pierre ROLLAND, Mme Caroline BILLION-REY.

Conseillers municipaux présents : 24

Mme Mélanie PALCOUX a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Acquisition de la parcelle cadastrée section AZ n°481 appartenant à Mme Jacqueline VICAT

Rapporteur : Pascal BERRANGER

Dans le cadre d'une régularisation d'un alignement situé Impasse Vendémiaire, la commune envisage d'acquérir la parcelle cadastrée section AZ n°481, d'une superficie de 176 m², appartenant à Mme Jacqueline VICAT. L'acquisition se fera au prix de 1 euro.

Les frais d'acte authentique de vente seront à la charge de la commune.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L. 1111-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP), qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier ;

Vu l'arrêté du 5 décembre 2016 relevant à 180 000€ le seuil de consultation obligatoire du service de France Domaine pour les acquisitions foncières réalisées à l'amiable par les communes ;

Vu le courrier d'accord signé par Mme Jacqueline VICAT le 03/06/2024 ;

Entendu l'exposé de Monsieur le rapporteur,

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- **DÉCIDE** l'acquisition de la parcelle cadastrée section AZ n°481 correspondant à une régularisation d'un alignement Impasse Vendémiaire, d'une superficie de 176 m², au prix de 1 euro ;
- **PRÉCISE** que les frais d'acte seront à la charge de la commune ;
- **DÉSIGNE** Maître Charlotte NEYRET, notaire à Bourg de Péage, afin de rédiger l'acte authentique de vente ;
- **AUTORISE** M. le Maire à signer l'acte authentique de vente et tout document afférent à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré,
Les jours, mois et an susdits.

Certifié exécutoire compte tenu de,
La transmission en Préfecture le :
La publication le :

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



N° accusé de réception Préfecture : 026-212600886-20240624-DELIB2024_

Conseil Municipal du 24 juin 2024

Envoyé en préfecture le 25/06/2024

Reçu en préfecture le 25/06/2024

Publié le 26/06/2024

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
ID : 026-212600886-20240624-DELIB2024_51-DE



Département :
DROME

Commune :
CHATUZANGE-LE-GOUBET

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section : AZ
Feuille : 000 AZ 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 24/05/2024
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC45
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

ANNEXE DÉLIBÉRATION N°

2024-051

SDIF de la Drome
15 avenue de Romans 26021
26021 VALENCE CEDEX
tél. 04-75-79-50-17 -fax
sdif.drome@dglf.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

